Initiatives ministérielles

Tout récemment, nous avons examiné le projet de loi C-36, Loi modifiant la Loi sur le paiement anticipé des récoltes, visant à éliminer les subventions accordées à l'égard de ces récoltes, ainsi qu'à mettre fin aux prêts sans intérêt dans le cadre de la Loi sur les paiements anticipés pour le grain des Prairies. C'est écrit en toute lettre dans le rapport du Groupe de travail Nielsen. Le gouvernement applique ce programme depuis fort longtemps. Je n'arrive tout simplement pas à comprendre pourquoi il n'a pas diffusé ces renseignements et abordé ces questions au cours de la campagne électorale fédérale, il y a un peu plus d'un an.

Les agriculteurs ne soupçonnaient guère ce qui les attendait. Le dernier budget a porté un dur coup aux ristournes de taxe sur le carburant, aux offices de commercialisation nationaux et à la loi connexe. Pour couronner le tout, on veut démanteler la structure actuelle en supprimant toutes les subventions aux produits laitiers et en les assujettissant à la Loi sur les offices de commercialisation des produits de ferme.

Nous devrions examiner tout cela en tenant compte de la situation et nous demander où seront effectuées les prochaines compressions. Il ne reste plus grand-chose sur la liste, seulement la privatisation de la Société du crédit agricole, puis, bien sûr, l'industrie laitière. Pourquoi n'ont-ils pas révélé leurs intentions véritables aux agriculteurs qui protestaient sur la colline du Parlement, le 22 novembre dernier?

M. Milliken: C'est gênant.

M. Ferguson: C'est extrêmement gênant, mais j'estime que les agriculteurs ont le droit de savoir. C'est une piètre consolation pour les milliers d'agriculteurs qui ne pourront se permettre de célébrer Noël cette année.

Je n'arrive pas à croire que, parmi toutes les personnes consultées lors de la rédaction du rapport, il n'y avait, comme je l'ai dit tout à l'heure, que deux agriculteurs. Des douzaines de représentants d'autres secteurs de l'économie, de l'industrie alimentaire, de différents ministères, du Conseil national de commercialisation des produits agricoles, des associations de consommateurs, d'institutions bancaires et d'autres associations conseil-laient le gouvernement sur la politique agricole à adopter. Ce sont eux qui ont persuadé le gouvernement de réduire tous ces programmes qui offraient une protection aux agriculteurs canadiens depuis de nombreuses années.

Je refuse d'accepter le fait qu'un si grand nombre d'entreprises alimentaires se trouvent en difficulté financière à cause de l'Accord de libre-échange entré en vigueur le 1^{er} janvier. Vingt-deux autres entreprises de transformation ont fermé leurs portes ou annoncé qu'elles allaient réduire ou cesser leurs activités, dont trois depuis une mois.

Le gouvernement pense que tout va bien aller s'il élimine les offices de commercialisation et laisse ces conditionneurs acheter les aliments à un prix moins élevé. Ce n'est pas le cas, car le blé d'un pain coûte 14 cents. Le blé d'une boîte de céréales coûte 11 cents, mais on la paye 3 \$. Le blé d'une boîte de biscuits coûte 3 cents.

Il y a quelques jours, un voisin m'a dit que même si on lui donnait le blé, il ne serait pas concurrentiel à cause de ce qui se passe dans l'industrie canadienne du conditionnement des aliments et de la pression à laquelle il est soumis à la suite de l'Accord de libre-échange.

Nous parlons du système américain. Nous nous rappelons de ce qu'ils ont fait à l'industrie laitière il y a quelques années quand ils ont abattu un million de vaches. Un million de vaches ont été abattues pour être transformées en viande hachée, mais n'empêche que la production laitière a augmenté au cours de cette période-là.

La situation a changé du jour au lendemain: les producteurs laitiers américains ont fait si peu de profits récemment que, chaque mois, 1 p. 100 d'entre eux s'orientent vers un autre domaine. Plusieurs États américains ont des pénuries de lait, au point que l'industrie fromagère est touchée.

Si vous voulez acheter du lait en fin de semaine au nord et à l'ouest de Lansing, au Michigan, faites-le avant 15 heures, autrement passez-vous-en. Il n'y en a pas assez pour tout le monde.

Au Canada, le système avantage les producteurs depuis des années, en ce sens que leur production répond à la demande canadienne et à celle des marchés où nous pourrions exporter. Il garantit un revenu stable au producteur et compense adéquatement les frais encourus pour la gestion, les imprévus et la main-d'oeuvre, comme dans n'importe quel autre secteur dont la société a besoin pour fonctionner efficacement. Voici que le groupe de travail recommande maintenant d'éliminer les subventions à l'industrie laitière et de la faire relever de la Loi